

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/813/Add.1  
20 février 1956

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE MONSIEUR PROSPER DJETE CONCERNANT LE  
CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de  
tutelle)

COPIE

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN  
Section Camerounaise du Rassemblement Démocratique Africain  
COMITE CENTRAL DE MBOUDA par BAMENDA

Bamenda, le 16 décembre 1955

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation  
des Nations Unies - New-York (USA)

Monsieur le Secrétaire Général,

Au moment où l'Assemblée Générale va clôturer ses travaux, le peuple camerounais vit toujours dans les forêts et les cavernes, pour échapper un moment aux massacres odieux que ne lui ménage pas le Gouvernement français depuis la nuit terrible du 25 mai 1955. L'ONU a suffisamment reçu des pétitions à ce sujet, ce qui me dispense d'insister là-dessus.

Les événements regrettables de mai dernier ont été déclenchés par les autorités françaises pour créer un climat de terreur, presque un état de siège et empêcher la libre expression des populations camerounaises au passage de la Mission de Visite de l'ONU tant on avait peur en haut-lieu du triomphe de la vérité sur le mensonge. Douala, Yaoundé, Nkongsamba, Dschang et les autres villes principales du Cameroun devinrent donc, dès le lendemain des tragiques événements, des postes militairement assiégés par les troupes militaires armées jusqu'aux dents. La chasse à l'homme commença, pourvoyant les géôles de milliers de patriotes qui n'avaient commis qu'un seul crime, celui d'aimer leur pays.

Voilà pourquoi la Mission de Visite de l'ONU a travaillé dans une atmosphère

trouble. Les autorités françaises ne se gênaient pas de procéder devant la Mission à des arrestations de patriotes qui osaient remettre des pétitions en faveur de l'unification et de l'indépendance immédiates du Cameroun. Avant comme après le passage de la Mission de Visite, la répression fait rage. Le silence des Nations Unies favorise ce regrettable état de choses.

Le 21 octobre dernier, la police se transportait de nuit à Baham (subdivision de Bafoussam) et arrêtait deux camarades dont Pierre Noupevou, rescapé des fusillades de mai dernier, porteur des cicatrices encore fraîches des balles qui faillirent le tuer. Le gouvernement français avait peur que notre camarade ne montre les cicatrices de ses blessures à la Mission de Visite comme une des preuves irréfragables du massacre dont le peuple camerounais venait d'être victime. Conduits menottés à Bafoussam, nos camarades furent détenus 5 jours durant à la brigade. Ordre formel avait été intimé de ne pas leur donner à manger. Par contre chaque jour les gardiens obéissant aux ordres reçus, administraient à chaque camarade 50 coups de chicotte, versaient ensuite de l'eau sur le sol cimenté de la géôle et invitaient nos suppliciés à s'y coucher. Quand on sait que par temps ordinaire il fait excessivement froid à Bafoussam, on devine aisément quel sort est celui des patriotes et à quelle grave maladie on prédispose ainsi leur organisme déjà si éprouvé par d'autres tortures physiques. Depuis qu'on les a conduits en prison, nos camarades reçoivent la nourriture - sans soupe - ou ce que l'on voudrait ainsi appeler - une seule fois par jour. Détail significatif : les emprisonnés politiques se trouvent devant une impasse. Qu'ils refusent cette nourriture, ils sont matraqués par les gardiens, qu'ils la mangent contre leur gré, les gardiens sont toujours là pour leur administrer des coups de fouet. On veut parvenir par ces moyens qui déshonorent leurs auteurs, à extorquer des "aveux" à nos camarades pour "justifier" l'affaire dite de "rebellion armée". Les dernières nouvelles qui nous parviennent laissent nettement transparaître l'idée que la vie de Pierre Noupevou comme celle de ses co-inculpés, sont en grand danger, d'autant plus que, en dépit de leur qualité d'emprisonnés politiques, on leur fait travailler durement de 6 heures du matin à 6 heures du soir sans repos. Ils ne connaissent même pas le dimanche. On note dans cette attitude des autorités françaises une nouvelle preuve de la survivance de la discrimination raciale

car en France tout citoyen poursuivi à raison de ses opinions politiques bénéficie du régime politique (régime de pistole). Quelle considération, à part la discrimination raciale peut être invoquée au Cameroun pour refuser aux partisans de l'Unification et de l'Indépendance immédiates du fatherland le bénéfice du régime politique? De plus, quand bien même pour des considérations raciales on dénierait à nos camarades le droit de se considérer comme emprisonnés politiques, un autre argument juridique milite en leur faveur : en droit pénal français, aussi longtemps que leur condamnation n'est pas prononcée les prévenus, présumés innocents (cf article 11. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) ne sauraient être astreints à la corvée.

Nous sommes inquiets sur le sort de nos camarades, d'autant plus inquiets que dans la plupart des géôles colonialistes les emprisonnés politiques meurent à une cadence effroyable. Pour avoir usé du droit de pétition érigé par la Charte des Nations Unies, un patriote battu à mort est hospitalisé à Fouban. Dans la prison de Nkongsamba, Monique Kamen, arrêtée enceinte, a avorté à la suite des coups reçus. On se souvient que Jacques Ngom reçut 100 coups de chicotte (fouet ou nerfs de boeuf) à la prison de Douala. A Mokolo (Nord-Cameroun) les emprisonnés politiques parqués par centaines dans des salles infectes attendent chaque minute la mort qui doucement mais sûrement les entreprend.

En protestant de façon vigoureuse contre la politique de force du gouvernement français, politique qui va à l'encontre des dispositions de la Charte et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, nous voudrions espérer que l'ONU interviendra pour faire cesser des méthodes barbares dont la pratique n'a que trop duré. La meilleure solution, la seule qui permettra à notre peuple de ne plus avoir à trembler pour sa vie, consiste à régler définitivement le problème camerounais, à faire droit aux légitimes aspirations d'unification et d'indépendance du Cameroun contenues dans la Proclamation Commune du 22 avril 1955.

Veuillez agréer, M. le Secrétaire Général, l'assurance de notre haute considération,

Pour le Comité Central de Mbouda

Le Président

(s.)

Prosper Djete

1 pièce jointe

Extrait du "Daily Times Cameroons Edition" No 12.191 du  
lundi 28 novembre 1955 (page 3.)

500 French soldiers are reported near Bamenda.

More than 500 French soldiers have been sited along the Customs Post at Santa, twelve miles from Bamenda.

No one has been able to explain their mission but it is believed that they have been posted there to capture French Cameroons refugees seeking asylum in the British sector.

Hundreds of these refugees are now in Bamenda where they met the Visiting Mission and presented an address of welcome.

The address complained of persecutions, intimidation and suppression of their rights and liberties by the French authorities. They called on the Trusteeship Council to protect and guarantee them freedom of speech and association.

They alleged that the French authorities prevented them from meeting the Visiting Mission when they toured the French Cameroons.

Another memorandum submitted by the refugees, in collaboration with Mr. Foncha's Kamerun National Democratic Party, called for unification of the British and French Cameroons.

A spokesman of the refugees told the "Daily Times" that they preferred to work with the K.N.D.P. on the question of unification.

Extrait du même journal "Daily Times Cameroons Edition" No 12.192  
du mardi 29 novembre 1955 (page 3)

"Refugee" captured by French Police.

Monsieur Pier NUPOWE, a French Cameroons "refugee" who escaped shooting and took asylum in Bamenda during the recent "coffee riot" in French Cameroons, has been captured by French police at the frontier, near Bafusam.

Nupowe, it is understood, was trying to make a secret return home in order to raise funds when the police grabbed him.

Another "refugee", whose name was not disclosed, has been arrested by the French Police.

-----